



TEST A L'EFFORT 2024

Cet examen doit être réalisé par un cardiologue de votre choix

- De 50 à 59 ans, un test à l'effort toutes les trois saisons
- Dès 60 ans, un test à l'effort toutes les saisons

Cher Confrère,

Pourriez-vous réaliser chez ce patient un électrocardiogramme de repos et un test à l'effort par paliers progressifs accompagné d'un enregistrement de l'ECG durant l'épreuve.

Cet examen est exigé dans le cadre de la visite médicale d'aptitude à la compétition automobile pour les pilotes âgés de 50 ans et plus. Nous attirons votre attention sur le fait que ce patient est un sportif. Il doit se conformer à la loi anti-dopage de l'AMA-WADA. Toute prise médicamenteuse doit être conforme au code antidopage et au besoin, faire l'objet d'une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques par le sportif lui-même.

Pour plus de facilités, veuillez effectuer le protocole sur la fiche ci-jointe. Celle-ci devra être téléchargée, accompagnée d'un extrait de l'ECG réalisé pendant l'effort, dans le module de demande de licence en ligne.

Vos honoraires sont à charge directe du candidat pilote hors intervention INAMI.

En vous remerciant de votre bonne collaboration, nous vous prions d'agréer, Cher Confrère, l'assurance de nos sentiments confraternels.

Le médecin examinateur (cachet, date, signature)

